

RAPPORT MORAL 2021

Mesdames, Messieurs,
Chères Consœurs, Chers Confrères,

Je souhaite tout d'abord vous remercier très particulièrement pour votre participation à l'Assemblée Générale de ce soir. Ce rendez-vous annuel est toujours un moment fort de la vie syndicale et permet de vous présenter, de manière synthétique, les démarches et les actions menées par votre Syndicat au cours de l'exercice écoulé.

Après le choc provoqué en 2020 par l'apparition de la pandémie et une année rythmée par les confinements et les déconfinements, l'heure était venue de la résilience. Le Syndicat, très durement éprouvé économiquement, à l'image de ses adhérents et des entreprises du commerce de l'art d'une manière générale, a su rassembler ses forces, mettre sur pied un plan d'économies et de rationalisation qui lui a permis de relever la tête et de générer un excédent qui vous a été présenté tout à l'heure lors de la lecture du rapport financier.

Au début de l'année 2021, tout cela n'allait pourtant pas de soi... Les incertitudes étaient nombreuses et malgré le désir de retrouver au plus vite le calendrier habituel de nos manifestations, le Conseil d'Administration fut contraint d'annuler la Foire de Chatou du mois de mars. L'évolution de la situation sanitaire était en effet imprévisible et la décision ne pouvait être différée compte tenu des délais nécessaires au montage des structures et à la campagne publicitaire. Il n'était pas possible, par ailleurs, de prendre le risque de se retrouver dans la même situation que l'année précédente où l'annulation par les pouvoirs publics de la 100^e édition au soir du premier jour avait conduit le SNCAO-GA à souscrire un Prêt Garanti par l'Etat.

Cette annulation de l'édition de mars de la Foire de Chatou fut suivie, pour les mêmes raisons, par l'annulation du Salon des Antiquaires du Parc Monceau prévu en mai, d'autant qu'un troisième confinement avait été décidé par les pouvoirs publics ainsi que la fermeture des commerces dits « non essentiels ». Malgré une réunion technique qui avait eu lieu sur le site avec les représentants de la Ville de Paris et de la Voirie, cette édition du Salon du Parc Monceau ne put être maintenue.

Le Syndicat ayant pour vocation de faciliter par tous les moyens appropriés l'exercice de l'activité commerciale de ses adhérents, d'autres projets de Salons avaient été envisagés sur Paris, à La Villette et Place des Vosges, les professionnels ayant plus que jamais besoin d'exposer et aucune alternative n'ayant été proposée suite à la disparition du Salon de la Bastille, malgré les attentes de la clientèle. Mais ces projets ne purent se concrétiser en raison de l'incertitude du contexte et des coûts à prévoir.

Parallèlement, afin de permettre aux adhérents de développer leur présence sur internet, un partenariat fut signé avec une jeune plateforme, ANTIKEO, qui partage nos valeurs ainsi que le respect d'une certaine éthique. La mise en place de ce partenariat fut favorisée par une aide à la numérisation créée par les pouvoirs publics pour soutenir les commerçants ayant subi une interdiction d'accueil du public et les accompagner dans leur développement digital, particulièrement important pendant les périodes de fermeture des points de vente et des Salons.

Nous avons regretté à ce sujet qu'il y ait eu deux poids, deux mesures, et que les Antiquaires, Brocanteurs et Galeristes n'aient pas été autorisés à rester ouverts pendant le troisième confinement au même titre que les Commissaires-priseurs.

Le SNCAO-GA peut se féliciter à nouveau d'avoir obtenu l'inscription de la profession sur la liste S1 bis relative à l'aide et au soutien Covid-19. Cette mesure atténua largement les difficultés de nos adhérents et des professionnels.

En termes de digitalisation, le SNCAO-GA n'a pas été en reste et a opéré une refonte complète du site internet du Syndicat et de celui de la Foire de Chatou ! Ayant été mis en place voici quelques années, cette actualisation était indispensable et a été confiée au Vice-Président Pierre Bosche. Après une mise en concurrence de plusieurs prestataires, des réunions avec un graphiste et un développeur ont permis de définir une nouvelle identité visuelle pour des sites plus clairs, plus lisibles et aux couleurs plus modernes. Outre cet aspect esthétique, les adhérents ont désormais la possibilité d'accéder à un « Espace Adhérent » et de présenter leurs informations et leurs actualités, avec photos, dans leurs fiches sur l'annuaire des adhérents. Ces deux sites, actifs et en ligne au début de la période estivale, étaient un préalable nécessaire au développement de notre présence sur les réseaux sociaux. Le recrutement d'une apprentie en formation à l'EAC a permis de renforcer l'équipe pour la mise en place de ces nouveaux sites.

La communication et la valorisation de l'image de la profession sont au cœur de nos préoccupations, que ce soit à travers nos différents supports comme les sites internet ou le Bulletin, mais aussi au moyen du Label « Antiquité-Qualité » ou de nos manifestations qui représentent auprès du grand public une vitrine du savoir-faire et des connaissances des professionnels. Pour porter cette image forte, le Syndicat doit lui-même, en toutes circonstances, rassembler les énergies et renforcer ses effectifs pour développer sa représentativité. A la fin de l'année, le Président Rémi Machard signa un partenariat avec l'Association des Revendeurs d'Objets Mobiliers de la Haute-Saône dirigée par Eric Lecœur, également Président départemental. Nos excellentes relations se poursuivent avec l'Association des Brocanteurs et Fripiers Non Sédentaires de Strasbourg dirigée par notre Président départemental du Bas-Rhin Gilbert Hangen, ainsi qu'avec l'association du MAP (Marchés aux Puces de Paris Saint-Ouen) conduite par Albert Rodriguez, notre Président départemental de la Seine-Saint-Denis. Par l'intermédiaire de Mme Isabelle Lacampagne, des rapprochements dont nous sommes très heureux ont été opérés avec plusieurs associations régionales à Albi et à Toulouse, qui organisent des événements fédérateurs au niveau local en termes de Foires et Marchés aux Antiquités et à la Brocante.

C'est grâce aux énergies locales que l'action syndicale peut être mise en œuvre et je tiens à remercier l'ensemble de nos représentants, Présidents départementaux et Membres correspondants, pour l'information et l'aide précieuse qu'ils apportent à nos confrères dans les régions.

Je n'oublie pas, en ce qui concerne les associations, nos partenaires depuis de nombreuses années : le Groupement des Antiquaires et Brocanteurs du Roussillon conduit par Bernard Rouflay ainsi que le Syndicat National des Experts Numismates et Numismates Professionnels présidé par Mme Josiane Poindessault-Védrines.

Le Syndicat, au cours de cette année 2021, a poursuivi ses missions de représentation et de défense des intérêts des professionnels auprès des pouvoirs publics, notamment sur les deux sujets suivants :

- La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : en liaison étroite avec les principales organisations professionnelles du marché de l'art réunies au sein du Conseil National du Marché de l'Art (CNMA), un seuil de 10.000 € a été obtenu en remplacement du premier euro initialement prévu, au-delà duquel les marchands

doivent vérifier si leur cocontractant figure sur une liste de personnes physiques et morales faisant l'objet d'un gel des avoirs.

- Concernant le commerce de l'ivoire, deux courriers différents ont été adressés en février et en mai par le CNMA pour sensibiliser et mobiliser les pouvoirs publics face à de nouvelles restrictions envisagées par la Commission Européenne. Celle-ci souhaitait en effet une suspension de toutes les importations et exportations commerciales vers et hors de l'Union Européenne, à l'exception des instruments de musique. En ce qui concerne le commerce intérieur européen, il n'y aurait plus d'exemption pour les objets en ivoire antérieurs à 1947, ce qui signifie que tous les objets contenant une quantité quelconque d'ivoire nécessiteront un certificat commercial administratif. Sur ces questions, force est de constater que les autorités ne répondent pas à nos attentes face à une réglementation de plus en plus contraignante, sachant que nous connaissons la position du Ministère de la Transition Ecologique et que le Ministère de la Culture, de son côté, ne semble pas très combatif...

Au mois de juin s'est tenue notre Assemblée Générale annuelle qui se déroula comme l'année précédente dans les locaux de l'IESA (Institut d'Etudes Supérieures des Arts), notre partenaire de toujours, que nous remercions très chaleureusement.

Lors de cette Assemblée Générale, la Médaille d'Honneur du Syndicat a été remise à quatre organisateurs de manifestations en régions :

- Henry Courrent, Président du Syndicat des Brocanteurs et des Antiquaires de la Haute-Garonne et du Sud-Ouest, pour le Marché mensuel des Allées Verdier à Toulouse ;
- Bertrand Lecat, pour l'organisation de la Foire à la Brocante et aux Antiquités des Quinconces à Bordeaux ;
- Bernard Rouflay pour les Foires et Salons organisés par le Groupement des Antiquaires et Brocanteurs du Roussillon ;
- Gilbert Hangen pour l'organisation du Marché Européen de la Brocante et du Design du Broglie, et du Salon Européen de l'Antiquité, de la Brocante et du Design de la Bourse à Strasbourg.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un nouveau Président fut élu à la tête du SNCAO-GA en la personne de Rémi Machard, tandis que la distinction de Président d'Honneur fut attribuée à Jean Nowicki à l'unanimité des administrateurs, en remerciement de son investissement personnel depuis de nombreuses années au service de la profession.

L'édition de septembre 2021 de la Foire de Chatou se déroula dans une ambiance particulière, ce rendez-vous de la rentrée étant très attendu dans le contexte de la reprise des activités économiques.

Malgré les contraintes sanitaires toujours en vigueur et la présentation obligatoire du Pass sanitaire, cette 101^e édition fut un succès total !...

Le public a répondu présent et nous avons enregistré un niveau de fréquentation équivalent à celui de la période avant Covid. Les visiteurs qui n'avaient pas été vaccinés pouvaient se faire tester le week-end sous une tente installée spécialement à cet effet devant l'entrée de la Foire. L'activité commerciale a été très satisfaisante et a permis aux exposants de travailler dans les meilleures conditions possibles. Dans le cadre de la préparation de cette édition, une date butoir avait été fixée au-delà de laquelle plus aucune inscription n'était acceptée, ce qui a permis d'adapter au plus près le nombre de stands à monter avec le nombre de stands loués. Nous avons également fait appel à une nouvelle chargée de communication, Mme Catherine Dantan, pour recentrer notre communication en direction notamment de la presse professionnelle et du Marché de l'Art.

Nous tenons à remercier la Ville de Chatou ainsi que son Maire M. Eric Dumoulin pour son soutien indéfectible à notre manifestation, qui est d'autant plus apprécié dans les périodes difficiles... Nous remercions également très vivement le Département des Yvelines et son Président M. Pierre Bédier pour le partenariat renouvelé en 2021 et dont nous sommes très heureux.

De nombreux autres partenariats se sont poursuivis, que ce soient avec des institutions comme La Maison des Artistes qui permet aux adhérents du SNCAO-GA de souscrire une carte de Membre Bienfaiteur leur faisant bénéficier de tarifs d'accès très privilégiés à de nombreux établissements culturels, ou avec des partenaires privés comme le magazine ALADIN, la société ART HOME EXPO qui organise notamment le Grand Marché d'Art Contemporain à Chatou, ou le Groupe APICIL recommandé par les partenaires sociaux de la branche du CDNA sur les régimes Frais de Santé et Prévoyance.

Le SNCAO-GA a continué d'être représenté au CDNA pour tout ce qui concerne la gestion de la convention collective des Commerces de Détail Non Alimentaires ainsi qu'à l'APCDNA qui en est le prolongement. Nous tenons à marquer ici toute notre amitié à Francis Palombi, Président de la Confédération des Commerçants de France, qui a toujours été un soutien précieux pour notre métier et le défenseur des intérêts des commerçants indépendants. La Confédération a participé et a représenté ses fédérations membres lors des Assises du Commerce qui se sont déroulées à l'automne sous l'égide du Ministère de l'Economie. Dans une contribution spécialement rédigée à cette occasion, elle a dressé un état des lieux du commerce de détail en France, présenté les impacts de la crise sanitaire et formulé des propositions choc pour améliorer les conditions d'activité des commerçants indépendants.

Le soutien de l'activité de nos adhérents est l'objectif du SNCAO-GA. Pour une cotisation de 185 €, nous avons continué de leur proposer des services adaptés à travers le Bulletin, l'Assurance Protection Juridique dont les garanties ont été étendues au 1^{er} janvier 2022, les permanences du service juridique... Suite au départ de M. Christophe Berteaux pour raisons personnelles et professionnelles, deux nouveaux Responsables ont été nommés à la tête du Bulletin, M. Yves Bouger et Mme Isabelle Lacampagne. M. Guillaume Morel, journaliste spécialisé du monde de l'art, réalise le cahier culture. Notre revue est diffusée non seulement auprès de nos adhérents mais également aux Chambres de Commerce et d'Industrie ainsi qu'aux administrations en lien avec notre secteur d'activité.

Des réflexions sont en cours pour proposer prochainement à nos adhérents de nouveaux services, de manière optionnelle.

Je remercie l'ensemble des administrateurs pour leur implication bénévole dans l'activité du SNCAO-GA. Il est important de soutenir les personnes qui investissent leurs compétences et leur temps pour l'intérêt général et la vie de notre organisation.

Je souhaite bonne chance aux candidats qui se sont présentés aux élections dont les résultats seront annoncés ce soir.

Acteurs du marché de l'art, vecteurs essentiels dans la préservation et la transmission du patrimoine et des connaissances, nos professions et nos commerces doivent être valorisés et reconnus à leur juste valeur.

Malgré les difficultés actuelles particulièrement accrues, c'est le rôle du SNCAO-GA de poursuivre cette promotion et d'activer la solidarité !

Je vous remercie pour votre aimable attention et je vous souhaite une excellente fin de soirée.

Isabelle LACAMPAGNE
Secrétaire Générale